



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Forum National de Sensibilisation et d'Information sur la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf)

*26 et 27 Février 2020, King's Choice Appart Hôtel Libreville, République
Gabonaise*

NOTE CONCEPTUELLE

1. Contexte et justification

La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) a été lancée à l'occasion de la 10^e Conférence extraordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), en mars 2018 à Kigali (Rwanda). À ce jour, 52 des États membres de l'UA sont signataire de l'Accord établissant la ZLECAf. Parmi ceux-là, la République Gabonaise.

La République Gabonaise a déjà mené diverses activités de plaidoyer et de sensibilisation auprès des parties prenantes, en amont de la signature de l'Accord. A Ce jour les activités effectuées comprennent notamment :

- Des consultations nationales pour la sensibilisation de la ZLECAf juste après la signature de l'accord ;
- Des campagnes publicitaires, incluant des interventions télévisées et radiodiffusées, dont des interventions du négociateur en chef, du directeur général en charge du commerce etc...

Toutefois, avec l'entrée en vigueur de l'accord, suite à l'atteinte du seuil de 22 ratification et en vue de préparer une implémentation harmonieuse de l'accord instituant la ZLECAf, des activités complémentaires sont envisagées afin de tirer plein bénéfice des opportunités offertes par la création d'une zone de libre-échange panafricaine. À cet égard, le Gabon a soumis à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) une demande de soutien technique dans la préparation d'activités d'accompagnement et d'une stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf.

- Sensibilisation sur la mise en œuvre de la ZLECAf ;
- Un aperçu sur l'état de préparation de la République Gabonaise quant à la mise en œuvre de la ZLECAf ;
- Définir les critères directeurs pour une stratégie nationale d'implémentation de la ZLECAf.

La présente note conceptuelle vise à poser les jalons d'une activité de sensibilisation des parties prenantes, en vue de la préparation d'une stratégie de mise en œuvre de la ZLECAf au Gabon. Cette activité prendra la forme d'un forum national de sensibilisation d'une durée de 2 jours.

2. Objectif de l'activité

Le forum national vise à sensibiliser les parties prenantes à la mise en œuvre de l'accord au Gabon. Dès lors, l'événement a pour objectif de fournir aux représentants des diverses agences gouvernementales, du secteur privé, de la société civile et du monde académique des informations sur la ZLECAf, les effets attendus de la mise en œuvre de la ZLECAf, les orientations stratégiques envisagées par le Gouvernement dans la mise en œuvre de la ZLECAf. Par ailleurs, le forum est également l'occasion pour les participants d'exprimer leurs attentes et remarques concernant la marche à suivre concernant la préparation d'une stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf.

Il est attendu la participation d'une centaine de représentants des divers corps des parties prenantes.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus à l'issue du forum sont les suivants :

- Représentants des parties prenantes ont acquis une bonne compréhension de l'Accord établissant la ZLECAf, des effets attendus et des activités nécessaires à la mise en œuvre ;
- Des recommandations de chaque corps des parties prenantes ont été rédigées dans un document global (e.g., sous forme de résolutions du forum national) à l'attention du gouvernement ; et
- Une feuille de route pour la préparation d'une stratégie nationale de mise en œuvre de l'Accord établissant la ZLECAf a été préparée.

4. Format de l'activité

L'atelier se tiendra sur 2 jours. Il consistera en des sessions plénières et des travaux de groupe.

Les sujets abordés couvriront essentiellement :

- Les opportunités offertes par la ZLECAf ;
- La nécessité de préparer une stratégie nationale de mise en œuvre ;
- Les enjeux de la mise en œuvre pour chacun des corps des parties prenantes ;
- La feuille de route et les recommandations à transmettre au Gouvernement à l'issue du forum.

L'atelier regroupera :

- Au titre de l'État, des représentants des départements concernés par la ZLECAf ;
- Au titre du secteur privé, des représentants des syndicats patronaux, des chambres de commerce, etc...
- Au titre de la société civile, des représentants des associations des consommateurs et des femmes entrepreneurs, des universitaires et experts spécialisés dans le commerce international.

5. Dates et lieux de l'activité

Le forum national se déroulera les **26-28 Février 2020** à l'hôtel *King's Choice Apart* de **Libreville**.

6. Budget

A travers le centre pour les politiques commerciales en Afrique et sur financement de l'Union Européenne, la CEA couvrira les frais relatifs à l'organisation de l'atelier. Dans la mesure du possible, des courtoisies du gouvernement du pays-hôte permettront d'agrémenter les activités couvertes par le budget de la CEA.

7. Informations supplémentaires

Le forum est organisé de manière conjointe par la CEA et le gouvernement de la République Gabonaise.

Les points focaux de l'activité sont :

- Pour la CEA, Mr. Komi TSOWOU (tsowou@un.org), copier Mr. Simon FOUDA (foudaekobena@un.org) et Mme Marie - Delphine FOGANG (fogang@un.org).
- Pour le Gabon, Mr. Régis serge OBIANG ELLA (obiang_ellaregis@yahoo.fr).